



Ecole Nationale de Voile et des Sports Nautiques

FICHE D'INSCRIPTION AUX STAGES SPORTIFS

COORDONNÉES

Nom : Prénom : Date de naissance :

Adresse :

Code postal.....Ville.....

Tél. : Courriel :

N ° de licence :

ou n° de police assurance en responsabilité civile :

Nom de la compagnie d'assurance :

INSCRIPTION

Intitulé du stage demandé :

- Stage préparation Test Exigences Préalables
- Voile sur foil
- Match Race/ navigation au contact
- Match Race minimes et espoirs
- Voile en équipage (7.5 & Longtze)
- Ocean racing/surf ski
- Stage régates laser
- Autre

Dates du stage demandé :

Un hébergement avec petit déjeuner et repas peuvent vous être réservés, sur demande, avant ou après le stage. Cette prestation vous sera facturée en supplément.

École Nationale de Voile et des Sports Nautiques

Beg Rohu - 56510 SAINT-PIERRE QUIBERON

Tél. 02 97 30 30 40 – Fax : 09 72 52 56 98

secretariat.sport@envsn.sports.gouv.fr - www.envsn.sports.gouv.fr



Ecole Nationale de Voile et des Sports Nautiques

IMPORTANT

Votre inscription sera enregistrée selon son ordre chronologique d'arrivée. Cependant, il vous est conseillé de retourner la fiche d'inscription 15 jours au plus tard avant la date de début du stage.

Toute inscription ne sera validée que par la signature du devis et le versement de l'acompte demandé.

Pièces à joindre à la demande pour tout stage de navigation :

- Certificat médical datant de moins de trois mois ou photocopie recto verso de la licence fédérale avec visa médical ;
- Licence ou attestation d'assurance en responsabilité civile pour les dommages causés aux tiers.

J'atteste sur l'honneur être capable d'effectuer un 50 mètres départ plongé en natation et je déclare avoir le niveau requis pour participer à ce(s) stage(s) et avoir pris connaissance des modalités d'annulation et de modification du stage, des consignes de sécurité ainsi que des informations relatives aux assurances.

Fait à

Le

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »

Informations complémentaires

MOYEN D'ACCÈS

⇒ **Arrivée par la route :**

RD 768 Auray-Quiberon, 1 km après l'agglomération de Saint-Pierre Quiberon, tourner à gauche au panneau École Nationale de Voile – Beg Rohu puis suivre le fléchage.

⇒ **Arrivée par la gare SNCF d'Auray (26km) :**

TGV Paris/Auray et TER en provenance de Rennes, Nantes... et de car de liaison jusqu'à Quiberon (correspondance à l'arrivée des trains « grandes lignes »). En saison, train direct Paris-Quiberon, se renseigner auprès de la SNCF : tel. 08 36 35 35 35.

⇒ **Arrivée par avion :**

Aéroport de Lann Bihoué – Lorient (50km) : tel. 02 97 87 21 50.

ARRIVÉE LA VEILLE DU STAGE OU DÉPART LE LENDEMAIN

Un hébergement avec petit déjeuner et repas peuvent vous être réservés, sur demande, avant ou après le stage. Cette prestation vous sera facturée en supplément.

NB : L'accès à la restauration n'est possible que sur présentation d'une carte self programmée. Toute réservation de repas ou de nuitée doit être signalée au département Sport de l'ENVS afin que celui-ci puisse procéder à la programmation de la carte self.

MODALITÉS D'ANNULATION – MODIFICATION

En cas d'annulation de votre part quel qu'en soit le motif, l'acompte reste acquis.

En cas d'annulation de notre part, nous vous proposons la réinscription sur un autre stage de l'année ou le remboursement intégral de votre acompte.

Les modifications de déroulement du stage liées aux conditions météorologiques ou à des considérations de sécurité ne peuvent être des motifs de remboursement.



Ecole Nationale de Voile et des Sports Nautiques

CONSIGNES DE SÉCURITÉ

- ⇒ La zone de navigation est déterminée par l'enseignant encadrant le stage et ses consignes revêtent un caractère impératif.
- ⇒ Le port du gilet de sauvetage est obligatoire sur ordre de l'enseignant.
- ⇒ L'École Nationale de Voile et des Sports Nautiques ne peut être tenue responsable des accidents survenant en dehors des activités qu'elle a elle-même programmées. Elle ne peut, non plus, être responsable des dommages causés aux matériels personnels de stagiaires qui seraient utilisés ou stationnés sur son site.
- ⇒ Chaque stagiaire doit être assuré, soit individuellement, soit dans le cadre de l'organisation à laquelle il appartient.

INFORMATION ASSURANCES

Responsabilité civile

A toutes fins utiles, l'École Nationale de Voile et des Sports Nautiques a souscrit à une assurance globale de responsabilité qui couvre tous ses personnels, l'ensemble de ses locaux et installations ainsi que les stagiaires participant aux activités organisées sous son égide et qui ne disposeraient pas d'une assurance personnelle en responsabilité civile. Il faut savoir, en effet, que le défaut de souscription d'une assurance de responsabilité imposerait à un stagiaire reconnu responsable d'un accident survenu durant son séjour à l'École Nationale de Voile et des Sports Nautiques et à l'occasion des activités qui s'y déroulent, d'indemniser, sur ses fonds propres les dommages subis par la (ou les) victime(s).

Accident corporel

Il incombe à chaque stagiaire de se garantir en cas d'accident corporel par la souscription éventuelle d'une assurance de personne s'il n'est pas déjà couvert dans le cadre de son statut d'assuré social. Sinon, il devra assumer seul la prise en charge de l'ensemble de ses frais médicaux.



Ecole Nationale de Voile et des Sports Nautiques

AUTORISATION PARENTALE POUR L'ACCUEIL D'UN MINEUR EN STAGE A L'ENVS

Je soussigné(e),

Nom :

Prénom :

Parent: Oui Non ou Tuteur légal : Oui Non

Adresse complète :

Téléphone domicile : Téléphone portable :

Mail :

autorise,

Nom :

Prénom :

Date de naissance : Sexe :

Adresse complète :

Téléphone domicile : Téléphone portable :

à participer au stage :

du au

Et désigne comme personne majeure responsable du mineur lors du stage à l'ENVS :

Nom : Prénom :

Date de naissance : Téléphone portable :

Mail :

Standard de l'ENVS : 02 97 30 30 30

Administrateur de service : 06 72 71 45 48 (en dehors des heures d'ouverture du service accueil)

J'autorise la personne majeure désignée ci-dessus et signataire du présent document à prendre les mesures d'urgence qui s'imposent en cas de problème majeur ou d'accident, notamment à faire hospitaliser mon enfant si besoin et à me prévenir immédiatement. Je déclare lui avoir fourni tous les éléments lui permettant d'assurer cette responsabilité parentale par délégation.

Date et signature du parent ou tuteur légal.

Date et signature de la personne majeure responsable lors du stage à l'ENVS